



## LA VILLE DE SAINT-HUBERT RECRUTE :

### Un ouvrier au service Travaux en contrat de remplacement.

Dans le cadre d'un remplacement, nous recherchons un ouvrier pour le service des Travaux à temps plein.

#### Missions principales :

- Arroser les fleurs ;
- Tondre et débroussailler les espaces verts ;
- Vider les poubelles publiques ;
- Assurer la propreté de la Ville et des villages ;
- Curer les avaloirs ;
- Reboucher les nids de poule (compomac).

Cette liste est non-exhaustive.

#### Aptitudes liées à la fonction :

Travaille méthodiquement.

- Respect des contraintes strictes.
- Adhère aux objectifs de l'institution, initie les actions dans me cadre de ses missions y relatives et leur mise en œuvre.
- Accomplit un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail).

#### Conditions d'accès à l'emploi :

1. Être belge, être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
2. Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
3. Jouir des droits civils et politiques ;
4. Être de bonne conduite ;
5. Être âgé de 18 ans au moins ;

#### Dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature doit être adressé au Collège communal de la Commune de SAINT-HUBERT (Place du Marché, 1 à 6870 SAINT-HUBERT) par courrier recommandé ou remis en main propre contre accusé de réception pour le 22 avril 2026.

Il doit comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé ;
- un extrait de casier judiciaire ;